



R.E.N.A.R.D.

Rassemblement pour l'Etude de la Nature et l'Aménagement de Roissy-en-Brie et son District
Association loi 1901 créée le 24 novembre 1978, siège en Mairie 77680 Roissy-en-Brie
Agréée de Jeunesse et d'Education Populaire sous le n° 77 JEP 03 302 R 88
Agréée de protection de l'environnement au titre de l'article L.141-1 du Code de l'Environnement
Habilité à prendre par au débat sur l'environnement pour la Région Ile-de-France dans le cadre d'instances consultatives (article L.141-3 du Code de l'Environnement)

Assemblée Générale Ordinaire du 14 avril 2019 Rapport moral et d'activités

Le président, Philippe ROY, prend la parole : voici la description et le rappel de quelques-unes des actions que nous avons menées depuis un an, pour une meilleure prise en compte de l'environnement, dans le respect de nos statuts. Ce rapport moral résume dans leurs continuités et dans leurs permanences les opérations et actions dans lesquelles nous intervenons pour l'intérêt général.

Nous avons renseigné et aidé, autant que faire se peut, les élus et les personnes qui nous ont interrogés sur des questions d'environnement (urbanisme et naturaliste...) et travaillé avec plusieurs autres associations de buts comparables.

1. Le rôle fédérateur du RENARD	3
1.1. Le R.E.N.A.R.D. au sein du réseau associatif francilien	3
1.2. Les actions du RENARD	3
1.3. Les espaces naturels de Pro Natura Ile-de-France	3
2. Les personnes travaillant au RENARD	3
2.1. L'animatrice « nature »	3
2.2. Les services civiques.....	4
2.2.1. Agréments et volontaires en service civique	4
2.3. Présentation des actions de Laura FLOCH, Animatrice Nature en charge des animations et formations nature	4
2.4. Présentation des actions de Valentin FABRE, service civique Animation Nature.....	4
2.5. Les stagiaires.....	5
3. Les agréments	5
4. Les espèces protégées.....	6
5. Les animations tous publics	6
5.1. Formations et projections en salle.....	6
5.2. Participations à des stands et randonnées commentées tout public	6
5.3. Le club nature	7
6. Les animations scolaires.....	7
7. Nos moyens de communication	7
8. Les relevés naturalistes.....	8
8.1. Les inventaires de la réserve naturelle Denis-Le-Camus à Emerainville	8

8.2. Les inventaires des chiroptères	8
8.3. Les inventaires VigieNature	8
http://vigienature.mnhn.fr/	8
Chiroptères et botaniques.....	8
Les vers luisants, Spipoll, sauvage de ma rue, papillon ou escargot du jardin ... tout le monde peut les mettre en place.....	8
8.4. Les inventaires Vigie-flore	8
8.5. Les inventaires en 2018 sur le projet autour de la RD 604 à Pontault-Combault.....	8
Projet d'aménagement par M. CHAUVIN / Nexity / commune sur les friches industrielles. Plusieurs taxons sont suivis avec protocoles. Le RENARD doit donner des préconisations de gestion et d'aménagement.....	8
8.6. Les inventaires au Génitoy, Bussy-Saint-Georges.....	9
9. Les sauvetages des crapauds et batraciens	9
9.1. Les crapauds de Croissy Beaubourg	9
9.2. Les crapauds de Sucy-en-Brie	9
10. L'Arc Boisé	10
11. La continuité écologique de la Forêt Notre-Dame au Bois Saint-Martin.....	10
12. Le S.A.G.E. Marne-Confluence	10
13. Le Parc Naturel de la Brie et des deux Morin	10
14. Réunions publiques	10
15. Les réunions avec les administrations	11
16. Consultation sur les projets de PLU	11
17. Les enquêtes publiques.....	11
18. Les recours gracieux, les actions en Justice	11
18.1. Les recours gracieux en cours.....	11
18.2. Les recours contentieux déposés.....	11
18.3. Les actions en justice administrative terminées.....	11
18.4. Les actions en justice en cours	11
18.5. Les actions en justice à déposer	12
18.6. Les actions en justice pénale en cours	12
19. Réunions du Conseil d'Administration	13
20. Les lettres et demandes.....	13
21. Conclusions	13

1. Le rôle fédérateur du RENARD

1.1. Le R.E.N.A.R.D. au sein du réseau associatif francilien

Le R.E.N.A.R.D. conseille plusieurs associations, répond à leurs questions, les représente dans diverses instances. Il a des adhérents situés dans toute la Région. Il a donc un rôle fédérateur depuis la vallée du Petit-Morin jusqu'aux franges de l'agglomération de Paris, dans les départements de l'Essonne, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis.

A ce titre, il fédère les associations de l'Est de la Région Ile-de-France. Quelques-unes sont d'ailleurs présentes à cette réunion.

Le R.E.N.A.R.D. est en outre membre de France Nature Environnement et du GRAINE Ile-de-France (qui est adhérent de France Nature Environnement Ile-de-France).

1.2. Les actions du RENARD

L'association n'agit pas pour les intérêts de ses membres, mais ses membres agissent pour la protection de l'environnement qui est d'intérêt général.

Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde et de contribuer à la protection de l'environnement (article L110-2 du code de l'environnement).

C'est ce pourquoi nous œuvrons ensemble toute l'année, en répondant dans la mesure du possible aux demandes qui nous parviennent, même de personnes qui ne sont pas membres actifs.

1.3. Les espaces naturels de Pro Natura Ile-de-France

Nous participons aux achats de terrains naturels par Pro-Natura Ile-de-France par un modeste versement qui résulte de vos contributions.

En 2016, Pro-Natura a acquis près de 250 ha en Ile-de-France depuis sa création. Vos dons ont contribué à ces achats qui protègent des espaces naturels.

2. Les personnes travaillant au RENARD

2.1. L'animatrice « nature »

Notre salariée, Christelle PLUVINET, assure cette fonction depuis janvier 2013. En 2018 elle a pris un congé parental à la suite de son congé de maternité et est de retour depuis mars 2019. Vous avez déjà participé à des sorties qu'elle a organisé. Elle vous sollicitera pour de l'aide dans la préparation des animations et pour la participation aux observations naturalistes et aux inventaires.

Elle assure à la demande des enseignants de nombreuses animations dans les écoles, sur des sujets divers comme l'eau, les espèces animales, la flore ...

Christelle intervient aussi comme formatrice sur les sujets naturalistes ou de participation aux décisions, en préparant des projections *PowerPoint* sur la flore, les batraciens, la concertation ...

2.2. Les services civiques

2.2.1. Agréments et volontaires en service civique

Notre agrément était valide encore en 2018. Il a fallu remplir le dossier de demande de renouvellement d'agrément pour les années 2019-2020. Les volontaires du service civique complètent aussi les actions des bénévoles de l'association, 35 h/semaine, pendant huit mois.

Nous avons demandé un volontaire pour aider Christelle pour les animations et deux volontaires pour les travaux sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Nous leur donnons une gratification de l'ordre de 190 €/mois, un peu supérieure au minimum requis.

2.3. Présentation des actions de Laura FLOCH, Animatrice Nature en charge des animations et formations nature

Laura FLOCH, à la suite de sa mission de service civique « Éducation à l'environnement et au développement durable » de décembre 2017 à juillet 2018, a été embauchée en CDD pour remplacer Christelle PLUVINET en congé parental.

Elle appuie M. ROY dans la prise en compte de l'environnement dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Elle travaille notamment sur les P.L.U., les P.L.U.i., les études d'impact ainsi que les enquêtes publiques et les consultations sur les P.L.U.

Elle fait également des demandes de documents et des inventaires du petit patrimoine sur certaines communes.

Elle participe également aux autres actions de l'association : sauvetage des crapauds, inventaires, animations ...

Elle participe et organise des sorties tous publics, le club nature, des animations dans les écoles, la communication autour de nos actions ... Elle participe également aux autres activités de l'association (inventaires ...).

Elle s'est beaucoup impliquée dans l'action de sauvetage des amphibiens à Croissy-Beaubourg et Sucy-en-Brie notamment par la distribution de tracts à Sucy-en-Brie et l'information du public à travers la sollicitation de 94citoyens, j'agis pour la nature, HelloAsso ...

Elle a mis à jour le site internet et alimenté la page Facebook.

2.4. Présentation des actions de Valentin FABRE, service civique Animation Nature

Valentin FABRE est en service civique « Animateur Nature » d'octobre 2018 à juin 2019.

Ses missions :

Inventaires naturalistes :

Amphibiens : Formation des stagiaires à la reconnaissance des amphibiens. Réflexion sur la création et la mise en place des dispositifs, mise en place des crapaudrômes, ramassage des amphibiens, inventaires, pièges Ortmann.

Reptiles : Pose de plaques reptiles à Ferrières-en-Brie

Autres : Reconnaissance sur le terrain pour les animations.

Animations:

Préparation et réalisation de la formation amphibiens.

Préparation et animation du club nature.

Animation tout public: (Sortie oiseaux, champignons)

Animation scolaires: (Le monde de la mare, le cycle domestique de l'eau).

Communication:

Prise de contact et relationnel avec les mairies (conseils sur la création d'une page amphibiens sur le site de la commune de Croissy-Beaubourg) ; demande de salle pour les animations et formations

Prise de contact avec propriétaires de sites (Carlos DEMATOS pour la Rue Dauphine à Sucy-en-Brie).

2.5. Les stagiaires

Depuis plusieurs années nous accueillons des stagiaires en cours de formation sur l'environnement. Nous leur apportons une expérience pratique et réelle dans leur formation et ils réalisent quelques tâches utiles dans nos actions et complètent celles des bénévoles. Depuis deux ans nous devons leur verser une somme de l'ordre de 450 €/mois dès que le stage dure plus de deux mois. C'est une somme supplémentaire à trouver.

Nous avons accueilli cette année des stagiaires afin de suivre l'action de sauvetage des amphibiens à Croissy-Beaubourg et à Sucy-en-Brie et pour réaliser des inventaires amphibiens.

3. Les agréments

Nous sommes association agréée de protection de l'environnement depuis le 23 novembre 1982 (article L141-1 du Code de l'Environnement) et habilités à participer aux débats sur l'environnement (article L141-3 du Code de l'Environnement) au niveau régional depuis le 13 janvier 2013. L'agrément de protection de l'environnement (article L141-1 du Code de l'Environnement) a été renouvelé le 15 septembre 2017 et l'habilitation à participer aux débats sur l'environnement (article L141-3 du Code de l'Environnement) le 9 novembre 2017.

Nous sommes donc reconnus comme association représentative et pouvons ou plutôt devons de ce fait être consultés sur les projets (SCoT2, PLU3, etc..), si nous le demandons. Notre intérêt à agir en justice est établi par cet agrément.

Nous développons cette activité, par des formations sur l'urbanisme et l'environnement et en aidant particuliers et associations qui nous sollicitent sur des questions particulières. Mais aussi en demandant nous même à être consultés sur les PLU des communes ou des projets qui pourraient avoir des conséquences sur l'environnement.

Ces actions nécessitent votre participation. Nous vous donnerons tous les éléments pour avoir des réponses aux demandes et pour pouvoir le faire efficacement et utilement.

4. Les espèces protégées

Nous avons obtenu les autorisations nécessaires à la capture et au relâché des espèces protégées (arrêté 2018 DRIEE-IF/129), pour les amphibiens, les reptiles et les oiseaux dans les départements de Seine-et-Marne, de l'Essonne, du Val de Marne et de la Seine-Saint-Denis jusqu'en septembre 2022.

5. Les animations tous publics

5.1. Formations et projections en salle

Plusieurs formations ont été réalisées en 2018 :

- Environnement, Concertation et Aménagement du territoire : Brunoy le 31 mars, Saint-Augustin le 29 avril, Favières le 24 novembre. Nous expliquons au public et aux responsables associatifs comment se faire entendre dans l'aménagement de leur commune.
- Formation botanique à Saint-Augustin le 13 mai 2017. Nous avons initié une dizaine de personnes à l'identification des plantes.
- Naturaliste : Formation Amphibiens à Saint-Augustin le 28 avril ; projection Nuit de la Chauve-Souris à Voulangis, en partenariat avec la mairie le 1^{er} septembre.

Les communes nous ont gracieusement prêté les salles où nous avons projeté les présentations préparées par Christelle ou Laura.

5.2. Participations à des stands et randonnées commentées tout public

L'association a été sollicitée pour participer à des stands lors d'événements locaux à nationaux :

- ☛ Fête de la Nature à Lésigny (25/05)
- ☛ Journée du développement durable à Chennevières (02/06)
- ☛ Forum des associations à Pontault-Combault (24/06)
- ☛ BIG JUMP Festival à Saint Maur (08/07)
- ☛ Forum des associations à Roissy-en-Brie et la Queue-en-Brie (08/09)
- ☛ Fête des Possibles à Vigneux (30/09)

Notre présence permet de faire connaître l'association et de sensibiliser le public à nos actions. Nous exposons des ouvrages naturalistes, des panneaux d'affichages présentant l'association et de l'information relative à la commune ou au thème abordé, des ateliers (loupe binoculaires ...) et des jeux (reconnaissance des arbres ...).

Nous proposons également des randonnées tous publics sur différents thèmes tels que les traces et indices d'animaux, les plantes utiles et comestibles, les petites bêtes, ...

Nous avons un partenariat avec l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France qui finance une série d'animations dans les forêts régionales (forêt de Ferrières, Bois de Célie ...) et nous réalisons des animations (gratuites) dans le cadre de la 3^{ème} charte de l'Arc boisé en forêt Notre-Dame et en forêt de Grosbois.

Nous prévoyons également des sorties « indépendantes » lors d'événements nationaux comme les Journées Mondiales Zones Humides qui se sont déroulées le week-end du 4 février. Nous avons

organisé le sauvetage des amphibiens franciliens à Croissy-Beaubourg. Au cours de la fête de la nature qui s'est déroulée du 23 au 27 mai 2018, R.E.N.A.R.D. a proposé la découverte de l'Engoulevent d'Europe.

5.3. Le club nature

Le Club Nature se déroule tous les mercredis après-midi durant l'année scolaire, pour les enfants de 5 à 11 ans. Ces activités sont suivies par quelques enfants de communes proches. Nous devons améliorer la publicité faite sur ces animations du mercredi après-midi. Des séances « spéciales » sont menées pendant les vacances scolaires. Les 7 enfants inscrits sont réguliers et fidèles.

Christelle, Laura et Valentin ont animé le Club Nature et fait découvrir le petit monde des mares, la forêt, l'environnement. Des sorties : observation d'un vieux Saule sur le bord du Mortbras, sur les traces des animaux, des bricolages pour les oiseaux, des observations sur l'étang du Coq ou dans les forêts de Notre-Dame, d'Armainvilliers et de Ferrières... ont ainsi été réalisées.

Le Club Nature a participé à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets le 21/11/18.

Des clubs nature sont organisés pendant les vacances scolaires afin que les enfants pratiquant du sport le mercredi après-midi puissent découvrir également les activités du RENARD. Vos enfants et petits-enfants y sont les bienvenus.

6. Les animations scolaires

Avec l'aide de Laura et des bénévoles de l'association, Christelle PLUVINET assure ces animations depuis le début de l'année 2013. Avec son Master en environnement, elle va pouvoir continuer les actions d'éducation à l'environnement et les relevés naturalistes que nous réalisons depuis 1978.

Pendant cette année 2018 de nombreuses animations pour les écoles et les centres aérés ont continué à être réalisées. Ces animations d'éducation à l'environnement se sont déroulées tant en Seine-et-Marne que dans le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis. Les sujets abordés ont concerné la forêt, la biodiversité, l'eau et les milieux humides, les déchets. Nous sommes régulièrement sollicités par les enseignants du primaire ou du secondaire.

En 2018, sur 73 demi-journées, 77 classes, soit environ 2 000 élèves, ont bénéficié d'une animation. Cela représente 29 établissements différents, écoles primaires, centre de loisirs, collèges et même lycées à présent, répartis en Seine-et-Marne et dans le Val-de-Marne. Les tarifs sont de 130 € pour une demi-journée et 220 € pour la journée. Les thèmes de l'eau, les déchets, les petites bêtes, la flore, visite guidée de milieux ... sont abordés.

7. Nos moyens de communication

Le site : <http://www.renard-nature-environnement.fr> ;

Le mèl : association-renard@orange.fr

Le forum : groupe-association-renard@yahoogroupes.fr

S'y inscrire : groupe-association-renard-subscribe@yahoogroupes.fr

Le Roman du R.E.N.A.R.D. envoyé et distribué (périodique à parution régulièrement aléatoire)

La page facebook : <https://www.facebook.com/AssociationRenard/?ref=bookmarks>

8. Les relevés naturalistes

Nous avons poursuivi, en groupe ou par des sorties personnelles, les relevés naturalistes, à de nombreux endroits. Ces observations enrichissent petit à petit la base de données Cettia (qui succède à Serena) que nous avons mise en place avec l'aide de NatureParif. Nous accumulons ainsi des données sur la flore et la faune présentes, qui nous permettent d'intervenir plus efficacement dans les projets d'aménagement ou de gestion.

8.1. Les inventaires de la réserve naturelle Denis-Le-Camus à Emerainville

Les inventaires se poursuivent depuis 2004 sur les 20 hectares gérés par la commune. Plusieurs taxons sont suivis avec des protocoles.

8.2. Les inventaires des chiroptères

Comme chaque année, des inventaires chiroptères sont organisés en juin et en septembre. Tout le monde peut participer.

Les circuits chiroptères, dans le cadre du projet Vigie-Chiro, nous amène à enregistrer les cris des chiroptères sur un parcours de 30 km (en voiture à vitesse constante de 25 km/h) reproduit chaque année à l'identique.

Des points d'écoute piétons sont également organisé par exemple en forêt Notre-Dame (à l'ouvrage du moment), au parc de Rouvre à Vigneux-sur-Seine, au Bois Marbeau au Plessis-Trévisé... ou sur tout site potentiellement accueillant et / ou menacé.

8.3. Les inventaires VigieNature

<http://vigienature.mnhn.fr/>

Chiroptères et botaniques

Les vers luisants, Spipoll, sauvage de ma rue, papillon ou escargot du jardin ... tout le monde peut les mettre en place.

8.4. Les inventaires Vigie-flore

Cet inventaire botanique protocolé permet le suivi de la flore sur le temps long (une dizaine d'année pour le moment). La répétition de l'inventaire de transept situé exactement au même endroit chaque année et à la même période permet de détacher des tendances. Les données sont analysées par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris et Tela-Botanica. Ces inventaires sont réalisés par Annick LARBOUILLAT et Christelle PLUVINET chaque année. Vous êtes tous invités à y participer.

8.5. Les inventaires en 2018 sur le projet autour de la RD 604 à Pontault-Combault

La société Nexity nous a sollicités pour réaliser des inventaires – moyennant finance – à Pontault-Combault. Ils ont pour mission d'aménager des zones le long de la R.D.406.

Projet d'aménagement par M. CHAUVIN / Nexity / commune sur les friches industrielles.

Plusieurs taxons sont suivis avec protocoles.

Le RENARD doit donner des préconisations de gestion et d'aménagement.

Dans ce cadre sont inventoriés les amphibiens, les reptiles, la botanique, les arbres remarquables, les papillons et les odonates. Des préconisations de gestion et une expertise sur les liaisons écologiques sont aussi données.

8.6. Les inventaires au Génitoy, Bussy-Saint-Georges

La société France Pierre nous a contactés car le projet d'aménagement du Génitoy allait reprendre. Le déplacement des nids d'Hirondelles rustiques devait avoir lieu en 2018 ainsi que des inventaires amphibiens. Les actions interrompues en 2018 vont reprendre en 2019.

9. Les sauvetages des crapauds et batraciens

9.1. Les crapauds de Croissy Beaubourg

Cette action, qui nécessite beaucoup d'investissement pour le ramassage des crapauds et leur déplacement, mais aussi pour la pose des barrières, a été reprise une fois de plus en 2018.

Nous avons de nouveau mis en évidence les endroits de passage des batraciens. Nous continuons ce travail.

Une rencontre avec la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne a permis de poursuivre la réflexion et la mise en place d'un crapaudrôme.

Nous avons repris le sauvetage des crapauds en 2018. Nous allons poursuivre les discussions pour que durant l'hiver 2018 on pose enfin le crapauduc sous l'avenue de l'Étang et une demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne sera effectuée.

9.2. Les crapauds de Sucy-en-Brie

Rue de Lésigny et rue Dauphine, entre la forêt Notre-Dame et les plans d'eau du parc des Sports a été constaté un important passage de crapauds communs, mais aussi de grenouilles, tritons et salamandres.

Des barrières ont été mises en place rue de Lésigny et ont permis de sauver plus de 500 amphibiens dont une majorité de Crapauds communs en 2017. Cependant, elles n'étaient pas suffisantes et une large majorité a été écrasée.

L'action répétée en 2018 avec plus de métrage de barrière. Nous avons besoin de volontaires pour relever les seaux et faire traverser les animaux.

Nous agissons également sur cette commune pour la protection d'une des rares stations de Crapauds calamites du département du Val de Marne dans l'écoparc de Sucy (sur l'emplacement des marais de Sucy) et la préservation de la liaison écologique vers la Marne.

Nous avons obtenu l'installation d'un nouveau crapaudrôme rue Dauphine.

10. L'Arc Boisé

Il s'agit des forêts qui comprennent la forêt Notre-Dame, et d'autres massifs boisés en Essonne et dans le Val-de-Marne.

Nous avons été présents à la Fête de l'Arc-Boisé, toute la journée du 2 juillet 2018, à La-Queue-en-Brie, en tenant un stand proposant quelques jeux sur la reconnaissance de la flore et de la faune ainsi que sur la migration des amphibiens. Nous avons proposé le même jour deux animations sur la reconnaissance des arbres.

Nous participons régulièrement aux réunions de CoSEco de la forêt Notre-Dame, aux cours desquelles existe une réelle concertation sur l'aménagement et la gestion de la forêt.

11. La continuité écologique de la Forêt Notre-Dame au Bois Saint-Martin

Une continuité écologique doit être rétablie entre la Forêt Notre-Dame et le Bois Saint-Martin, dans l'Arc Boisé du Val-de-Marne, à La Queue-en-Brie, Le Plessis-Tréville et Pontault-Combault. Nous suivons ce dossier avec les associations locales et intervenons au cours de l'élaboration ou la révision des P.L.U.. Nous avons rencontré les élus et échanger avec les services urbanisme pour la bonne prise en compte de cette liaison.

12. Le S.A.G.E. Marne-Confluence

Nous sommes membres de la CLE qui a élaboré le S.A.G.E. Nous essayons d'y participer activement de manière à faire prendre en compte tous les intérêts liés à l'eau et aux milieux humides, notamment les intérêts naturalistes et de qualité de l'eau. La C.L.E. du S.A.G.E. Marne-Confluence élabore un règlement pour la gestion de l'eau dans le bassin versant du Mortbras, du ru du Merdereau, du ru Maubuée, du ru de la Brosse, du ru de la Gondoire, du ru de Chantereine ... et de la rivière Marne. Parmi trois scénarios, c'est la démarche la plus favorable à l'eau qui a été approuvée lors de la dernière CLE, malgré plusieurs élus qui ne voulaient que soit retenu que le scénario minimum. Le projet du SAGE a été adopté à l'unanimité par la CLE lors de la séance du 8 novembre 2017. Il a ensuite été approuvé par arrêté inter-préfectoral signé le 2 janvier 2018.

13. Le Parc Naturel de la Brie et des deux Morin

L'association RENARD s'implique dans le projet du Parc Naturel Régional de la Brie et des deux Morin. Nous participons aux réunions du SMEP et échangeons nos connaissances et compétences sur le sujet avec les élus, les membres du bureau et les autres associations du territoire.

Nous réalisons des sorties dans le périmètre du parc sur le patrimoine naturel (faune et flore) et culturel (l'eau dans la ville, la navigation sur le Grand Morin...) et proposons des projections-débats sur les richesses et points noirs du parc. Nous souhaitons être élus au Comité Local de Développement ainsi que dans certaines commissions thématiques.

14. Réunions publiques

De La Queue-en Brie à Saint-Cyr-sur Morin, nous avons participé à de nombreuses réunions publiques concernant des projets d'urbanisme et d'aménagement.

A ces occasions des contacts ont été pris avec d'autres associations.

Nous avons organisé des réunions publiques sur les moyens à notre disposition pour faire prendre en compte notre environnement, à Champs-sur-Marne, Chessy, Fontenay-Trésigny ...

15. Les réunions avec les administrations

Nous avons participé à plus d'une centaine de réunions - difficile de les relater toutes ici faute de temps et de place - qui permettent de faire prendre en compte les intérêts que nous poursuivons, et/ou de compléter notre formation. Votre participation est souhaitée. Vous pouvez vous proposer, nous accompagner pour vous familiariser sur les sujets traités.

16. Consultation sur les projets de PLU

Comme il a été rappelé au début de cette assemblée générale, le RENARD est association agréée de protection de l'environnement par l'Etat, au titre de l'article L141-1 du C. Env.

Cet agrément nous permet, en application des articles L121-5 et R123-16 du Code de l'Urbanisme, d'être consulté sur les projets de PLU, autant de fois que nous le demandons et en ayant copie des documents en cours de rédaction, même inachevés et à l'état de brouillons. Voici quelques-unes de nos actions dans ce domaine, pour quelques communes. Elles ont pour but de permettre à chacun de participer à la prise en compte de l'environnement.

17. Les enquêtes publiques

Tout le long de l'année nous avons répondu aux enquêtes publiques qui nous semblaient importantes pour la prise en compte de l'environnement. Par exemple nous avons répondu à l'enquête publique concernant un projet d'usine de méthanisation à Ussy-sur-Marne ou un autre de carrière à Ussy-sur-Marne.

Nous avons été plusieurs à participer aux rédactions des réponses et nous avons renseigné les personnes du public qui nous sollicitaient. Notre site internet informe des enquêtes publiques et met à la disposition de tous les documents que nous recevons, ainsi que nos réponses et les rapports et conclusions des commissaires-enquêteur.

18. Les recours gracieux, les actions en Justice

18.1. Les recours gracieux en cours

27/02/2019	La Queue-en-Brie	Cimetière
------------	------------------	-----------

18.2. Les recours contentieux déposés

16/06/2019	La Queue-en-Brie	PC Cogédim
19/06/2019	Ozoir-la-Ferrière	PC de la Maison du Notaire

18.3. Les actions en justice administrative terminées

Liberté d'aller et venir	Ferrières-en-Brie	Ordonnance du 01/02/2019
DUP et MEC PLU	La Queue-en-Brie	Jugement du 03/05/2018

18.4. Les actions en justice en cours

PC dans les marais de Sucy	Audience du 19/02/2019	En attente de jugement
PLU de Grisy-Suisnes	Audience du 12/04/2019	En attente de jugement

PC Cogédim Vigneux-sur-Seine	Cassation en Conseil d'Etat	Réponse à produire avec l'avocate
DP parking Ferrières-en-Brie	Cassation en Conseil d'Etat	En cours d'admission du pourvoi de la commune de Ferrières-en-Brie
PC MDH promotion	Brie-Comte-Robert	Mémoire à produire
Réaménagement de la Grange-le-Roi	Grisy-Suisnes	En attente du mémoire du Préfet
PLU	Ferrières-en-Brie	En attente du mémoire de la mairie
POS	Ozoir-la-Ferrière	En attente du mémoire de la mairie

18.5. Les actions en justice à déposer

CAA	Annulation du PLU de Lésigny	Rejet par le TA le 23/02/2018, dépôt avant le 23/04/2018
TA	PC rue du Chemin Vert (PC 94 060 17N1010)	dépôt avant le 25 mars 2018
TA	Permis de lotir la Prairie aux moutons à Pontcarré	Recours en intervention

18.6. Les actions en justice pénale en cours

TGI	Défrichement sans autorisation rue Jean-Cocteau à Pontault-Combault.	Dépôt le 25/11/2014
TGI	Plainte pour agression verbale par l'auteur des remblais dans les champs à Roissy-en-Brie	Dépôt le 03/12/2014
TGI	Remblais en E.B.C. à la Marsaudière à Chevry-Cossigny et Ozoir-la-Ferrière.	Dépôt le 23/09/2011
TGI	Déchets à Pontault-Combault, rue Jean Cocteau.	Dépôt le 28/07/2006
TGI	Plainte pénale pour construction sans permis de construire à Pontault-Combault, rue Jean Cocteau	Déposée le 25/11/2014

19. Réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration que vous avez élu l'année dernière s'est réuni régulièrement pour prendre les décisions qui ont permis au RENARD de réaliser les actions et activités qui viennent de vous être présentées.

20. Les lettres et demandes

Il paraît évident qu'on ne peut obtenir de réponse sans faire de lettre (ou de courriel) de demande. Encore faut-il savoir comment les rédiger pour être certain d'avoir des réponses. Il suffit de vous proposer et nous vous expliquerons comment faire les bonnes rédactions.

21. Conclusions

Cet exposé ne peut être qu'un bref rappel de nos activités et actions principales. Le temps manque pour les détailler toutes. Les activités et actions réalisées cette année 2018 ont concerné les buts principaux que nous nous sommes fixés dans nos statuts, notamment, et sans ordre de préférence :

- Les réunions, les enquêtes publiques et les actions en justice ;
- Les formations aux débats publics ou naturalistes
- Les actions et relevés naturalistes ;
- Les animations nature et l'éducation à l'environnement.

Cet ensemble d'interventions que nous vous relatons de manière assez complète à l'occasion de l'Assemblée Générale est une présentation fidèle des activités que nous réalisons et auxquelles nous participons régulièrement dans notre district.

Quelqu'un aurait-il des questions ou souhaiterait-il avoir des précisions sur les sujets présentés dans ce rapport moral, ou d'autres ? Après quelques échanges, personne ne posant plus de question, le rapport moral des activités et actions de l'année 2018, jusqu'à la présente AG du 14 avril 2019, est soumis au vote des adhérents et adopté à l'unanimité des membres actifs présents.

Le Président, Philippe ROY

